

Café géographique du 26 mai 2004

LA DEMOCRATIE est-elle un objet de LA GEOGRAPHIE ?

Débat introduit et animé par

Pierre GENTELLE

(directeur de recherches émérite au C.N.R.S.)

La démocratie et la « démocratisation », à la fois principe et processus, sont devenus en fait (et trop souvent en mots seulement) **LE** mouvement majeur tant de l'actualité que des soixante dernières années. Les géographes continuent de ne pas prendre ce mouvement comme une entrée essentielle de leur discipline, bien qu'ils s'agrègent de plus en plus au conglomérat des sciences de l'homme et de la société, et que leur manière de voir demeure encore vivace dans les universités et, pour quelque temps, à l'école (merci, Vidal de la Blache !).

On peut lire fréquemment le mot « démocratique » dans les manuels et les écrits des géographes. Cet adjectif n'est presque jamais soumis à évaluation, comme s'il allait de soi. Eh bien non ! Il ne va pas de soi. Les géographes gagneraient en considération en travaillant sur ce sujet, à différents niveaux et échelles, avec tous les spécialistes des autres sciences sociales. Jeunes gens, encore un effort et la géographie est sauvée ! (pour la démocratie, y a du boulot !).

Lors du 500^e café géographique, au Festival de Saint-Dié des Vosges, le 4 octobre 2003, j'avais essayé de présenter quelques grands problèmes à plusieurs échelles. On peut en trouver la trace sur le site Internet. J'avais terminé mon intervention sur trois questions :

- Où se trouvent, aujourd'hui, les limites politiques de la morale publique ?
- Où se situent les limites des coalitions obscures d'intérêts particuliers face à l'intérêt général ?
- Si la démocratie doit conquérir le monde, ne devrions-nous pas d'abord continuer de l'affiner chez nous ?

En effet, la liste des perfectionnements nécessaires à la démocratie est loin d'être épuisée, et tous les champs bien loin d'en être circonscrits. De la stratégie des acteurs individuels dans le cours de la concurrence et du fameux NIMBY jusqu'aux rêves les plus utopiques d'un gouvernement démocratique mondial, il y a du travail pour des générations de *social scientists*, donc de géographes.

On tentera de jeter les bases des conditions nécessaires à l'étude géographique du processus démocratique à diverses échelles.

Pierre GENTELLE

INTRODUCTION

L'intitulé peut paraître surprenant. La démocratie ne fait pas partie des entrées traditionnelles de la géographie. Et pourtant, démocratie et géographie ont un lien, que ce soit sur le plan de la recherche universitaire ou sur le plan de son enseignement dans les salles de classes. Partout, dans toutes les publications, l'adjectif « démocratique » est employé. Or, les géographes n'ont pas fait un effort de définition de ce concept et ils ne l'étudient pas en soi. Ils en font donc souvent un usage abusif.

La géographie a pour objet les rapports entre la nature, les territoires et/ou l'environnement, et les sociétés humaines. Justement, ces sociétés mettent en valeur un territoire en y projetant des intentionnalités qui leur sont propres. *Tout système social se traduit donc par un système spatial. Peut-on faire une analyse de l'espace sans tenir compte de la démocratie ? Comment lire l'empreinte de la démocratie dans les formes spatiales ?* Telles sont les questions qui se posent, en précisant bien qu'il ne s'agit pas que d'épineux problèmes théoriques mais plutôt d'une interrogation sur la pratique de la géographie.

Démocratie ou autoritarisme dans les plans de ville ?

Le plan de la ville de San Francisco est étrange. Le quadrillage des rues semble avoir été plaqué au sol sans se préoccuper des contraintes imposées par le relief — et dieu sait qu'elles sont importantes. L'analyse qu'en ont fait certains géographes, américains en particulier, est la suivante : ce quadrillage a été imposé à San Francisco, comme dans toutes les villes des Etats-Unis, dans la mesure où il représente l'égalité – ou la possibilité d'égalité –, un des fondements de la démocratie. Pourquoi pas...

Si on applique le même raisonnement à Pékin, on débouche sur une aberration. La capitale chinoise présente, elle aussi, un plan orthogonal. Est-ce à dire qu'il est le produit d'un régime démocratique ? Dérangante analyse quand on sait que les aménagements urbains pékinois datent principalement de l'époque de l'Empire. Ce simple exemple permet donc de prendre conscience de l'usage abusif qui est fait du terme « démocratie » par les géographes, et par d'autres d'ailleurs.

Par opposition, le plan radial serait symbole de l'autoritarisme. Il traduirait, au sol, la vision du pouvoir dominant un ensemble territorial depuis son siège, au centre dudit territoire. Ce serait le plan de l'inégalité par définition, le plan du centralisme par excellence. Paris ou Moscou présentent des plans radiaux d'origine royale. Mais ils sont aussi radioconcentriques. En introduisant des cercles emboîtés dans le plan radial, on y introduit de l'égalité, puisque des espaces urbains d'égale importance sont mis en relation par des ceintures de boulevards. Il s'agit donc de plans hiérarchisés. Or, la gestion de ce type de plan urbain dans les régimes démocratiques pose problème...

Les ambiguïtés du concept de démocratie en géographie

Si l'espace est aménagé de manière autoritaire — c'est-à-dire entièrement contrôlé —, alors il devrait tendre vers des formes spatiales spécifiques. En Chine, où la *démocratie populaire* a été instaurée en 1949, les communistes ont commencé par procéder à la

collectivisation des terres. Spatialement, elle s'est traduite par un remembrement des surfaces agricoles qui, vues du ciel, se présentent comme un assemblage de carrés d'égale surface. Est-ce une trace d'égalitarisme ? Certainement. Ces formes spatiales sont-elles la règle absolue en Chine ? En observant attentivement les paysages chinois, on constate que beaucoup offrent à la vue des formes rondes, galbées... Quelle contradiction avec l'analyse précédente ! L'explication est simple : sur des surfaces planes, il est aisé de tracer des formes géométriques. La nature vient contrarier cette option : les « rondeurs » des formes spatiales en Chine proviendraient donc de leur adaptation aux formes de relief.

Se poser la question du lien entre des régimes démocratiques — ou qui se prétendent l'être — et des formes spatiales est donc *impertinente* — aux deux sens du terme — dans la mesure où aucune loi générale ne peut être définie pour expliquer ces phénomènes. Normalement, sur le territoire des régimes démocratiques, on devrait pouvoir observer des formes spatiales égalitaires. Mais la réalité est tout autre. *La démocratie semble en fait ériger l'inégalité en système*, d'où l'absence de formes spatiales démocratiques. Les espaces sont donc inégalement occupés et/ou dessinés.

Le désir à l'origine de la production spatiale ?

Les systèmes idéologiques se sont successivement appropriés les territoires et y ont laissé leur empreinte. Le centralisme parisien ou le rayonnement des grandes routes nationales à partir de la capitale sont des héritages de la monarchie absolue en France. Quelle trace laisse donc la démocratie sur le territoire français ? La régionalisation ? Peut-être. La décentralisation ? Pourquoi pas ? Quoi qu'il en soit l'égalité n'est pas mise en oeuvre dans les pratiques géographiques du territoire — pourtant, elle est l'une des valeurs essentielles de notre démocratie. Une concentration humaine est la traduction spatiale du fonctionnement de l'esprit humain. L'homme s'établit là où il trouvera la plus grande satisfaction. Les grands centres attirent car l'homme espère y satisfaire des besoins.

L'idéologie démocratique doit prendre en compte la nature humaine ; elle doit composer avec. Mais repose-t-elle sur la démocratie ? sur la générosité ? sur l'égoïsme ? sur la solidarité ? Cette nature humaine est ce qu'elle est mais il est possible de la corriger par le processus de civilisation. C'est l'enseignement que nous a livré la société du XVIII^e siècle. Cette société est fondée sur le *désir*. L'homme doit prendre conscience que son action est guidée par le désir. Il doit aussi apprendre à le contenir. Le désir est à la base du fonctionnement des sociétés : la logique monétaire découle du désir ; elle permet de commercer, d'acquérir des biens... Notre comportement vis-à-vis de notre territoire passe par plusieurs moyens d'action. L'homme recherche la puissance et la délimitation d'un territoire qui lui est propre.

Ces quelques pistes de réflexion ne permettent pas — loin s'en faut — de faire le tour de la question. A la question « la démocratie est-elle un objet de la géographie ? », Pierre Gentelle préfère répondre qu'il ne sait pas. Pourquoi ? Parce que plusieurs difficultés sous-jacentes peuvent émerger :

- comment penser le lien entre démocratie et égalité ?
- comment résoudre l'apparente contradiction entre la généralisation de la démocratie et les inégalités chroniques à la surface de la planète ?

- comment concilier l'organisation démocratique d'un territoire et l'exigence de justice qui revient de droit à tout citoyen ?

DEBAT

Question 1 : *L'inégalité est consubstantielle aux sociétés démocratiques. Il serait utopique de chercher des traces spatiales d'équité dans le territoire d'un Etat démocratique. Quel pourrait être le programme d'action d'un géographe qui voudrait travailler sur l'espace démocratique ?*

Pierre Gentelle avoue qu'il ne sait pas quoi répondre. Il se pose toujours la question — et il est heureux de constater que d'autres se la posent. Les inégalités ne se marquent peut-être pas dans le territoire mais dans le rapport des sociétés au territoire.

Question 2 : *Ne devrait-on pas distinguer égalité et recherche d'uniformité ? Prenons l'exemple des bastides dans le Sud-Ouest. Leur organisation et leur implantation répond à une certaine logique : la volonté d'attirer des paysans (en leur donnant le statut d'homme libre). Mais ça n'a pas toujours fonctionné : même sur le territoire des bastides, certains paysans — bien que tous soient théoriquement libres et égaux — ont pris le dessus.*

P.G. : Il ne faut pas perdre de vue que les bastides sont créées *ex-nihilo*. La réforme agraire chinoise est guidée par une volonté égalitaire. Tous les paysans ont obtenu des parcelles égales. Mais la loi du plus fort s'est effectivement vite généralisée. Cette réforme a eu comme fâcheux effet de reconstruire — sans le vouloir — un espace agricole profondément inégalitaire. On en est donc venu à la collectivisation des terres pour éviter que les individus n'aient eux-mêmes la gestion des terres.

Question 3 : *N'est-il pas dangereux d'affirmer que les efforts de mise en place de structures spatiales démocratiques ne répondent pas à la nature humaine ? N'est-ce pas, finalement, faire le jeu des anti-démocrates ? Enfin, comment intégrer les géographes dans un projet interdisciplinaire sur une telle étude ?*

P.G. : Il faut constamment améliorer la démocratie même si elle n'est pas menacée ! Et même si la démocratie est fragilisée, ce n'est pas une raison pour en dissimuler les faiblesses. C'est la seule manière d'avancer.

Concernant l'interdisciplinarité, il propose de créer des équipes qui étudieraient un seul objet sous plusieurs angles : par exemple, la démocratie vue par les sociologues, par les géographes, les historiens...

Intervention : *Des géographes sont-ils vraiment capables d'analyser l'impact spatial de la démocratie ? La première réforme agraire en Amérique du Sud correspond à une colonisation agricole du sol. Donc chaque forme spatiale est liée à l'intention de celui qui la produit. Mais il peut arriver que la forme ne corresponde pas à l'intention première. Peut-on alors mesurer une tendance démocratique en n'appréhendant que les formes spatiales ?*

Question 4 : *Revenons sur le rapport géographie — démocratie. La problématique d'une analyse géographique de la démocratie peut-elle se résumer par le concept de proximité?*

P.G. : La proximité n'est pas qu'un objet de la géographie et elle se limite à une analyse à une échelle locale (elle n'est pas toujours la plus pertinente pour appréhender le rapport entre une société et son territoire). Il ne faut pas perdre de vue qu'aujourd'hui, la notion de distance n'a plus de sens si elle n'est pas couplée à celle de temps. La proximité entre Toulouse et Paris est d'autant plus grande que le temps de transport entre ces deux villes est faible. Pourtant, huit cents kilomètres les séparent toujours.

Question 5 : *Quel est le statut du désir dans ce raisonnement ? Joue-t-il le même rôle que le marché ? De plus, le géographe ne doit-il pas considérer l'épaisseur temporelle de ce concept de démocratie ?*

P.G. : Le désir préexiste au marché. C'est le premier moteur de l'action humaine. Le désir est à l'origine de la constitution d'un marché. Il est l'un des facteurs de naissance du capitalisme. Il n'y a pas d'humain sans désir.

Question 6 : *Revenons sur le paradoxe de l'expérience chinoise. Un régime non-démocratique peut-il envisager des usages démocratiques de l'espace ?*

P.G. : Il faut que le géographe parte des formes spatiales pour analyser la démocratie. Mais l'étude de la seule forme spatiale ne suffit pas. Il faut aussi faire un sort aux intentions de celui qui les produit et aux usages de celui qui s'en sert au quotidien.

Question 7 : *Quelle définition donner au terme « désir » ? Est-ce l'appropriation ? Est-ce la puissance ? Est-ce l'action ?*

P.G. : Ce concept est extrêmement vague. Il ne peut et ne doit pas être défini car il est la racine du fonctionnement de toute l'espèce — et de tout l'espace — humain(e). Le définir reviendrait à réduire le champ des possibles dans l'action des hommes.

Question 8 : *Le terme « démocratie » n'a pas toujours eu le même sens. Il faut l'appréhender sous ses diverses acceptions historiques. De plus, la notion de « désir » est trop floue : il faut donc que la question du désir soit posée.*

P.G. : Il existe, chez Tocqueville, onze manières de définir la démocratie. Il est effectivement vrai que le terme « démocratie » est mis à toutes les sauces dans tous les discours sans qu'il ne soit, au préalable, précisément défini. L'idée du désir est imprécise dans son raisonnement ; Pierre Gentelle le reconnaît et l'assume.

Intervention : *On a tort de définir le concept de démocratie par son mode de fonctionnement. La démocratie, c'est d'abord un ensemble de citoyens. Dès lors, c'est à eux que revient la tâche de définir un mode de fonctionnement.*

Question 9 : *Si l'inégalité est structurelle dans le régime démocratique, alors pourquoi le géographe ne s'intéresserait-il pas aux inégalités pour faire une géographie de la démocratie ?*

P.G. : Un des efforts des géographes est effectivement de prendre la mesure des inégalités spatiales mais c'est un autre débat et ça ne suffit pas à appréhender la démocratie.

Question 10 : *La démocratie n'est-elle pas le fait d'entendre la voix des individus ?*

P.G. : Revenir au niveau de l'individu implique de reposer toutes les questions, y compris la définition du territoire. Au paléolithique, chacun faisait son type d'organisation sociétale. Aujourd'hui, la définition du territoire d'un individu doit être expliquée par l'ensemble des territoires du monde ; c'est le phénomène de mondialisation. C'est ce qui en fait la complexité et l'intérêt d'une telle étude.

Question 11 : *Le concept de « démocratie » ne peut guère être utilisé au singulier : il n'y a que des démocraties. Il existe des inscriptions spatiales propres à chacune de ces démocraties, et non un modèle spatial unique. Qu'est-ce qu'un territoire démocratique ? Pourrait-on prendre des exemples concrets comme les systèmes d'irrigation ou les territoires nationaux ?*

P.G. : Les systèmes d'irrigation en Asie sont intrinsèquement inégalitaires. La force de gravité conduit en effet l'eau d'en-haut vers en-bas. Celui qui est en hauteur est le premier à recevoir l'eau. Tout système politique, économique ou social développé à travers l'histoire est profondément inégalitaire. Peut-il être démocratique ? Dans l'Empire chinois, les fonctionnaires répartissaient l'eau de manière égalitaire et faisaient en sorte que les paysans des plaines soient les premiers servis en eau.

Question 12 : *Il ne faudrait peut-être pas confondre démocratie et république. On peut être du peuple et ne pas être citoyen. La démocratie repose sur des citoyens : ce sont des hommes du peuple ayant un statut, qui font abnégation de leur personnalité au profit de l'intérêt général.*

P.G. : On peut éviter cette confusion en établissant des distinctions entre les intérêts publics et privés. Ils sont réglés par la loi et la séparation des pouvoirs.

Question 13 : *Il est temps d'opérer un recentrage. Le débat ne porte pas seulement sur la définition de la démocratie, mais sur les éventuelles manifestations spatiales de celle-ci. Mais vouloir définir la démocratie dans ses rapports avec la géographie est peut-être une fausse question ?*

Conclusion (Pierre Gentelle) : Je suis venu avec des questions. Je repars avec d'autres. C'était là mon intention. La quête d'une définition de la démocratie n'est pas infinie mais si on ne s'y met pas dès à présent, on prend le risque de ne jamais avoir de réponse plus tard. J'espère

voir des travaux géographiques posant la démocratie comme problématique de réflexion.

Conclusion (Jean-Marc Pinet, animateur des cafés géo) : Le café géographique n'est-il pas lui-même une modalité d'inscription dans l'espace d'un modeste débat démocratique ?

Compte-rendu établi par
Florian NICOLAS
(agrégatif de géographie)

ANNEXES

Revue de presse

"On a beau résister à la tentation, l'actualité résiste plus encore" (P. Gentelle).

En novembre 2003 :

Démocratie et impérialisme sont inséparables d'Athènes, J. de Romilly, de l'Académie française (le 6). *George Bush exhorte l'Arabie saoudite et l'Égypte à démocratiser leur régime politique* (le 8). *La carte de presse des correspondants étrangers sera visée par la sécurité israélienne* (le 6). *En Corée du Sud, le gouvernement est tenté de répondre aux excès de journaux très critiques* (le 6). *Le projet de constitution afghane préconise un régime présidentiel fort instaurant une république islamique* (le 5). *Un sondage européen désigne Israël, pays démocratique, comme une menace pour la paix* (le 5). *En Californie, la dérégulation a tourné à la catastrophe* (le 5). *En 1917, ce sont les désaccords entre ceux qui défendaient la démocratie qui ont amené les bolcheviques au pouvoir*, Boris Nemtsov, dirigeant du SPS, (le 7, ancien anniversaire de la révolution d'octobre). *Un jour pour la liberté et la démocratie a été instauré en Russie le 7 novembre* (le 9). *Le Premier ministre thaïlandais prouve son mépris pour la démocratie participative*, *The Nation*, Bangkok (le 7). *La décision, dans un régime démocratique, consiste avant tout à départager le champ de ce qui doit être égal et de ce qui peut rester inégal, l'objet même de la politique étant la délibération sur les normes de la justice présidant à ce choix*, J.-P. Fitoussi (nov.). *L'âme de la démocratie réside dans le partage sur la base de l'égalité et de la fraternité ; il ne doit pas y avoir de tentative pour l'imposer à certains pays par la force armée*, K. R. Narayanan, président de l'Inde de 1997 à 2002 (le 26).

Sautons quelques mois, passons en 2004 :

La plus grande démocratie du monde, l'Inde, 54 ans après sa Constitution, est toujours dans le ghetto des castes (le 19 avril). *Si l'on tient à penser la démocratie, alors il faut la penser comme le lieu d'une multiplicité de lieux particuliers et mouvants, susceptibles d'être traversés à tout moment par le conflit*, J. Rancière (le 12 mars). *Je persiste à nommer « Europe » ce qu'on ne trouve ni dans le monde arabe, ni dans le monde musulman, ni en Extrême-Orient, ni même, et voilà le point le plus délicat, dans la démocratie américaine*, Jacques Derrida (le 12 mars). *L'universalisme ne saurait, sans risque pour la démocratie, être ravalé au rang de valeur relative, particulière à la civilisation occidentale*, Raymond Boudon (le 12 mars).

Pour alimenter la réflexion

Les études centrées sur la manière dont la démocratie s'exprime et est ressentie aux différents niveaux des sociétés doivent être un objet majeur du travail des sciences sociales, donc de la géographie. Elles permettront un accrochage efficace entre approche scientifique et approche citoyenne, entre théorie et analyse de terrain. En outre, elles rapprocheront les différents courants de la géographie (culturaliste, moderniste ou post, géopolitiste, modélisateur, géohistorique, systémique, environnemental), sans oublier celui de Jean Passe et Desmeilleurs (Pérec).

P. G.

Au 31 juillet 2003, il y avait 187 États souverains et territoires sous tutelle sur la planète, 203 pour la Banque mondiale, 175 pour le PNUD (*L'état du monde 2004*, La Découverte). 62 d'entre eux détenaient 96% du PIB mondial et regroupaient 84% de la population (*Foreign Policy*, fév. 2004). Donc, 16% de la population mondiale, regroupés en 125 ou 113 ou 141 entités politiques, ne disposaient que de 4% du PIB mondial. Ces comptes vulgaires et sordides ont-ils à voir avec la démocratie ?

P. G.

Alors que le monde occidental a colonisé les infidèles d'Asie et d'Afrique au nom du christianisme, il agit aujourd'hui au nom de la démocratie.

Iran EMROZ
site d'opposition iranien, Francfort

On entend par démocratie participative un ensemble de nouvelles pratiques démocratiques qui visent à favoriser la participation ponctuelle des citoyens dans l'administration des territoires, à différents niveaux de pouvoir également (national, régional, local). Ces nouvelles pratiques correspondent essentiellement à de nouveaux lieux de consultation de la population voire à des instances délibératives. Elles accompagnent un attachement croissant dans le monde à la démocratie, mais visent à renouveler les pratiques de la démocratie représentative.

Sylvie VIEILLARD-COFFRE
Institut français de géopolitique (Université Paris 8-St Denis)

À propos de TOCQUEVILLE

L'admirable, chez cet auteur aristocrate, ce n'est pas tant qu'il reconnaisse la supériorité de la démocratie sur tous les autres régimes, y compris celui dont il est issu, mais qu'il parvienne à distinguer entre les **valeurs** aristocratiques et le **régime** aristocratique. Ces valeurs, dit-il, ce sont

la liberté et la dignité individuelles, l'équilibre et la modération des pouvoirs, le sens civique et la passion de la justice.

Tocqueville prétend les placer au fronton du pouvoir démocratique

À l'époque, peu après 1830, on appelait cela une attitude « libérale ». Libéral, à l'époque, voulait dire « qui a des vues larges et non partisans ». Que le sens des mots change !

Tocqueville l'affirme avec force : il faut que, dans un pays, un principe d'action domine tous les autres. Il ne peut pas y exister un régime mixte, qui mêle plusieurs principes, sans que cela conduise la société au choix de l'un d'entre eux, parfois durant une transition qui peut mener au chaos. Pour lui, l'histoire est linéaire : après la féodalité, les rois, après la richesse bourgeoise, la démocratie. On le voit, Tocqueville décrit l'histoire de l'humanité comme une vaste tendance à l'égalisation des conditions. Et, quand il part en Amérique, c'est pour vérifier s'il est vrai que, là-bas, on parvient à équilibrer les forces de l'égalité avec celles de la liberté ! (pour l'anecdote, le prétexte de son voyage, c'est l'étude du système pénitencier américain !).

Les mots essentiels (je n'ose dire les concepts) : les lois (tome I) et les mœurs (tome II), les affaires publiques. Les prédictions ? « L'avènement irrésistible de la démocratie », d'une part, « la tyrannie de la majorité » d'autre part. Et là il faut s'entendre sur le mots.

Pour Tocqueville, la démocratie a deux sens (en fait, on en a trouvé onze dans ses textes) :

- **un état social caractérisé par l'égalité des conditions** (ni égalité de fait, ni égalité de droit, mais mobilité telle qu'elle empêche la constitution de classes)
- le régime politique de la démocratie, **avec pour règle suprême la justice**

Mais le **mouvement** - évolution dans la durée - qui conduit à l'**état** social démocratique - culturel, économique, politique - (et qui n'est pas de nos jours achevé), ne conduit pas forcément à un régime libéral : il peut conduire aussi au **despotisme** (totalitarisme). Tocqueville n'est pas déterministe et, en plus, il anticipe génialement (intuitivement) ce qui va se produire au XXe siècle.

La conclusion de sa conclusion mérite citation : « *Les nations, de nos jours, ne sauraient faire que, dans leur sein, les conditions ne soient pas égales ; mais il dépend d'elles que l'égalité les conduise à la servitude ou à la liberté, aux lumières ou à la barbarie, à la prospérité ou aux misères* ».

P.G.

Le café-géo : un territoire d'innovation dans le rapport géographie / société ?